

LE MAGAZINE

→ avril 2005  
N° 35 - 2 €

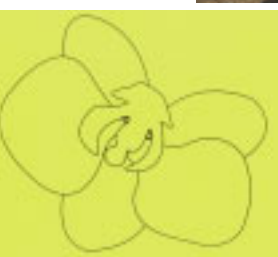
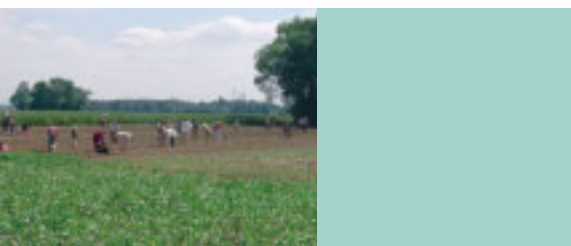
# Orsay



1<sup>ère</sup>

## La Semaine de la famille

- Concours des jardins et balcons fleuris
- La «Silicon Valley» du Plateau de Saclay
- Le budget 2005



- 3 → ÉDITO
- 4 → LA PAROLE À...  
Les Jardins de Cérés
- 4 → PORTRAIT  
Alain Connes, médaille d'Or du CNRS
- 6 → D'HIER ET D'AUJOURD'HUI  
Témoignage d'un rescapé des camps  
d'extermination nazie  
Eliza, une jeune orcéenne à Auschwitz
- 8 → SCIENCES RECHERCHE UNIVERSITÉ  
Des lasers «Femtosecondes»  
Minerve : le nanomonde  
Une nouvelle «Silicon Valley»  
sur le Plateau...
- 10 → VIE LOCALE  
Concours du fleurissement
- 11 → COMMERCES & ENTREPRISES
- 12 → ÉVÉNEMENT  
La 1<sup>ère</sup> semaine de la famille à Orsay
- 14 → LE BUDGET 2005
- 16 → VIE MUNICIPALE
- 17 → URBANISME
- 18 → RETOUR SUR IMAGES
- 19 → NUMÉROS UTILES
- 20 → AGENDA

# vive le printemps à Orsay



Madame, Monsieur,  
Chers Amis Orcéens,

Orsay accueillera en mai prochain sa «**Première Fête de la Famille**». Petits et grands, enfants, adolescents, parents et grand-parents : une série de manifestations vous sera entièrement consacrée pendant une semaine. Du loisir aux questions de la parentalité, du premier accueil à la crèche ou à l'école, des activités sportives ou culturelles, réservez dès maintenant quelques heures pour vous promener à travers ces animations du lundi 23 mai au dimanche 29 mai, jour de la Fête des Mères.

Nouvelle distinction pour notre ville, après la petite fleur obtenue au concours régional des villes fleuries : le magazine Que Choisir de février 2005 a analysé la qualité nutritionnelle des menus de nos cantines scolaires et a décerné **deux étoiles à Orsay**, ce qui nous place dans le peloton de tête des meilleurs restaurants scolaires de France !

Le choix d'une cuisine de type familial, servie en liaison chaude, que notre équipe a toujours privilégié, entièrement agréée aux normes européennes HACCP, se trouve ainsi reconnu et conforté. Tout cela a un coût, bien sûr, mais il est important de rappeler le rôle social de la cantine, puisque 77 % de nos enfants y déjeunent et que, pour certains, cela constitue le seul repas équilibré de la journée. L'été 2005, les travaux de mise aux normes se poursuivent à la cuisine de Mondétour et dans les résidences de nos Anciens (Saint-Laurent et la Futaie).

Le budget 2005 de notre Commune a été adopté, fin mars, **sans aucune hausse des taux d'imposition communaux**, grâce à la rigueur quotidienne exercée sur les dépenses. Le niveau d'investissement est maintenu au profit des travaux prévus dans les écoles et dans les rues, et les subventions aux associations sont renforcées.

Marie-Hélène Aubry,  
votre Maire  
et l'équipe municipale

29 mai - référendum

En raison des travaux de l'Hôtel de ville,  
le bureau de vote n°1 est transféré  
à la maison des associations, Parc Eastcambridgeshire.  
Pour plus d'informations sur la constitution européenne :  
0810 2005 25 [www.constitution.europeenne.fr](http://www.constitution.europeenne.fr)

# Les jardins de Cérès, une association pour le maintien d'une Agriculture paysanne (AMAP) *Sauvons le plateau de Saclay !*



Le Plateau de Saclay est de plus en plus convoité pour l'urbanisation : ses terres, parmi les plus fertiles de France, se couvrent peu à peu de béton. Le plateau de Saclay est un des derniers espaces «ouverts», de loisirs, de découvertes de la nature au rythme des saisons, de détente. Nous avons décidé d'agir pour maintenir et re-développer une agriculture de proximité et ainsi préserver un équilibre entre les zones rurales et les zones urbaines.

Notre conviction a amené un céréalier à se lancer dans la culture de pommes de terre. Les nouveaux «consomm'acteurs» s'engagent à acheter la récolte et à participer aux petits travaux des champs ainsi qu'à la distribution, ce qui a permis à un couple d'agriculteurs de se lancer dans cette aventure. L'objectif est aussi de garantir à l'agriculteur une rémunération juste de son travail.

Un autre exemple est celui de deux éleveurs bio prêts à abandonner cet élevage qui ne leur permet pas de gagner décemment leur vie ; l'élevage bio n'est pas subventionné en France et la grande distribution «étrangle» les producteurs. Ils vendent actuellement leurs produits le dimanche matin sur le marché bio d'Orsay et sur le marché de Palaiseau. Maintenant l'AMAP, leur garantit de nouveaux débouchés.

Mais rien n'est gagné. D'une dizaine de convaincus en 2002, le nombre des adhérents est passé à 170 en 2004 (parmi eux de nombreux Orcéens). Pour réussir, il faut préserver les espaces agricoles. Or le grignotage du plateau menace, à commencer par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Palaiseau. Si les élus «laissent faire» ou



encouragent l'urbanisation, plus d'un tiers des 2 800 hectares actuellement cultivés risque de disparaître, menaçant à terme tout le Plateau de Saclay.

«Aucune cartographie précise des terres à conserver n'a pour l'instant été dressée», dénonce le président de l'association, François Lérique.

«Aucune étude n'est faite sur les conséquences de l'urbanisation sur la circulation automobile dans les vallées (Palaiseau, Orsay, Gif, Bures ...)

Que restera-t-il du «poumon vert» à seulement 20 km de Paris, soumis une pression immobilière croissante ?

Il nous reste à souhaiter une prise de conscience des citoyens et des municipalités, pour que cet espace retrouve, pour vous et vos enfants, ses droits, sinon la formulation célèbre de Coluche trouverait une triste justification : «Confiez le Sahara à des technocrates et quelques années plus tard, ils doivent acheter du sable».

*Les Jardins de Cérès*

Téléphone : 01 60 10 24 17

contact@ceres91.net

Site : jardins.ceres91.net



## Un beau livre pour les amoureux de la flore

Le territoire de notre département abrite un patrimoine écologique exceptionnel. Gérard Arnal, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine

Naturel d'Ile-de-France et Jean Guittet, spécialiste en écologie végétale, ont voulu nous faire découvrir les trésors cachés de la flore en Essonne à travers un atlas répertoriant les plus belles espèces. Ce beau livre de la flore sauvage du département de l'Essonne a été édité en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Premier ouvrage de cette

ampleur sur la flore d'un département, cet atlas présente une remarquable connaissance de la flore de l'Essonne et une grande qualité d'analyse sur la répartition, l'évolution et la valeur patrimoniale de cette flore.

Vous pouvez vous le procurer à l'adresse : Biotope, 22 boulevard du Maréchal Foch, BP 58, 34140 Mèze, tél. : 04 67 18 46 26 ou sur le site Internet : [www.biotope.fr](http://www.biotope.fr)



# Une Médaille d'Or pour le mathématicien français Alain Connes

Le CNRS a décerné la Médaille d'Or 2004 à Alain Connes, l'un des plus grands mathématiciens de notre temps, professeur au Collège de France et à l'Institut des Hautes Etudes Scientifique (IHES) de Bures-sur-Yvette. Tout au long de sa carrière, Alain Connes s'est intéressé à la résolution des problèmes mathématiques soulevés par la physique quantique et la théorie de la relativité. Il a en particulier révolutionné la théorie des algèbres d'opérateurs et créé une nouvelle branche des mathématiques, la géométrie non-commutative. Ses travaux ont été récompensés par la Médaille Fields, en 1982 et par le prix Crafoord en 2001.



Alain Connes est né en 1947, à Draguignan dans le Var. Elève de l'école Normale Supérieure de 1966 à 1970, il a soutenu sa thèse en 1973. Chargé de recherche au CNRS de 1970 à 1974, il passe l'année 1975 à l'Université de Kingston au Canada dans le cadre de la coopération. A son retour, il est nommé maître de conférence puis professeur à l'Université Paris VI. Depuis 1979, il est professeur à l'IHES de Bures-sur-Yvette. Directeur de recherche au CNRS de 1981 à 1984, il est, depuis cette date, titulaire de la chaire d'analyse et de géométrie au Collège de France.

## « Laisser parler l'intuition »

Interrogé sur son parcours, Alain Connes évoque ce cours de sixième où un professeur de mathématiques trop exigeant posait aux élèves des problèmes normalement destinés à des élèves de terminale. Appelé au tableau, Alain Connes énonça la solution d'un problème sans savoir lui-même comment il était parvenu au résultat. C'est l'idée qu'il se fait de la capacité de chacun d'aborder les mathématiques. « *Il faut laisser parler l'intuition présente en nous mais que la plupart des gens refoule* ». Surtout, il ne faut jamais accepter ni autorité ni dogme, « *la seule autorité en maths, c'est soi-même* ».

Sur le mode de travail des mathématiciens, Alain Connes raconte l'anecdote du chercheur trouvé par un visiteur allongé sur son bureau, dans le noir, les yeux au plafond. « *Le mathématicien doit avoir l'ensemble du problème à résoudre en tête* », et il peste contre l'ordinateur qui, certes, peut être une aide intéressante pour le calcul mais représente surtout une sollicitation permanente qui empêche de penser. Il est convaincu que, pour bien travailler, il ne faut pas être un suiveur et qu'il faut protéger sa propre ignorance.

Pianiste de talent, il dit « *apprendre autant en déchiffrant les partitions de Chopin qu'en lisant des articles de mathématiques* ».

# Témoignage d'un rescapé des

**Voilà 60 ans, l'Europe découvrait l'horreur des camps d'extermination nazis. Nous avons demandé à un Orcéen, bien connu dans notre cité, de nous écrire ces lignes, pour ne jamais oublier.**

**Dernier rescapé des camps de la mort, il a tenu à rester anonyme en hommage aux millions de morts anonymes de la Shoah.**



Il y a soixante ans, les premiers survivants des camps de la mort étaient de retour. L'état squelettique de ces êtres, au visage hagard, auxquels la mort avait accordé un sursis, était la preuve vivante des sévices subis par 6 millions d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. Durant mille jours et mille nuits, les convois de toute l'Europe occupée par l'Allemagne hitlérienne drainèrent vers les chambres à gaz et les crématoires d'Auschwitz les victimes du génocide, arrachées aux ghettos et aux camps de transit. Soixante-seize mille juifs – dont onze mille enfants – furent déportés de France. Deux mille cinq cents revinrent, orphelins de père et mère, de frères, de sœurs, orphelins de tout. C'était surtout des jeunes qui avaient le mieux résisté aux privations et à la rigueur du froid de la Haute Silésie. Aujourd'hui, environ cinq cents sont encore vivants pour témoigner de la barbarie nazie.

Au delà des mots qui ne peuvent exprimer l'innommable et des formules à l'emporte pièce des négationnistes contre toutes les preuves matérielles authentiques, je voudrais apporter un témoignage personnel de mon vécu dans les camps de la mort.

Alors que nous étions parqués au camp de Drancy, le 7 décembre 1943 l'ordre fut donné de constituer le convoi n°64. Nous étions mille entassés comme du bétail dans des wagons à bestiaux, sans nourriture ni

boisson. Un seau dans un coin du wagon, pour tout sanitaire, pour une centaine de personnes pendant les 3 jours et 3 nuits que dura le voyage.

Arrivés à Auschwitz, exténués et affamés, le train s'arrêta dans une voie de garage en rase campagne. Nous devions évacuer rapidement le wagon à l'aide de rampe, sous les hurlements des chiens et nous mettre en rangs par deux. Un SS et un interprète procédaient à une première sélection. Mon père qui était à ma droite fut dirigé vers un groupe à destination des chambres à gaz. Et moi vers un autre groupe devant constituer une main d'œuvre bon marché pour le complexe chimique IG Farben.

Après la sélection, on nous transféra au camp de Buna-Monowitz situé à quelques kilomètres. On nous dirigea vers un bâtiment où des détenus en tenue de pyjama étaient chargés de récupérer nos vêtements civils et tout ce que nous possédions (argent, montre, lunette etc.). Nus comme un ver, nous étions tondu de la tête aux pieds, puis nous devions attendre dehors par -20°C, que les premiers tondu soient passés à la désinfection. Cela consistait à nous immerger complètement dans un bassin rempli d'un

liquide désinfectant nauséabond qui donnait envie de vomir. Mais nous avions l'estomac vide et rien ne passait. En quelques heures nous avons basculé dans un autre monde, un monde de l'horreur. Puis vint la séance de tatouage. C'est un détenu qui fut chargé de l'opération qui consistait à tatouer un numéro sur l'avant-bras gauche. En décembre 1943, nous en étions, pour les hommes, à un numéro à 6 chiffres. Là, nous avions le sentiment de perdre notre propre identité



© Elisa Rak

puisque nous étions marqués comme du bétail. Enfin, on nous transféra dans une grande baraque en bois qui était le bloc de quarantaine avant d'être affecté à un bloc définitif. Nous dormions sur des paillasses posées à même le bois de lits superposés à trois niveaux.

Quel fut le quotidien d'un détenu à Buna-Monowitz ?

Réveil à environ 5 heures du matin. Distribution d'une ration de pain noir accompagné d'un carré de margarine (je ne voudrais pas oublier de mentionner que le soir, à notre retour, on nous servait une gamelle de soupe où surnageaient des herbes et quelques débris de pommes de terre). Puis rassemblement, en rang par cinq, sur la

# camps d'extermination nazie

place d'appel pour vérification des effectifs avant le départ pour l'usine. La séance de comptage pouvait durer jusqu'à 2 heures par un froid glacial. La grande majorité des détenus était employée à des travaux de terrassement, ou au déchargement de gros tuyaux très lourds. La pénibilité de ces travaux était telle que les hommes âgés d'une quarantaine d'années et plus, sous alimentés, ne résistaient pas plus de trois à six mois à ce régime d'enfer. Les kapos qui avaient la responsabilité des commandos se chargeaient d'aggraver la pénibilité de ce travail forcé en poussant les cadences à coup de matraque. En janvier 1945, l'armée soviétique était aux portes de Cracovie, on com-

mençait à entendre le bruit des canons, une vague d'espoir envahissait le cœur de chacun. Hélas, le 18 janvier le camp de Buna-Monowitz fut évacué vers l'intérieur de l'Allemagne. Ce fut alors la « marche de la mort », 70 km à pied dans le froid et la neige, des SS escortaient la colonne, certains faisaient même porter leur « barda » par des détenus. On entendait régulièrement claquer le bruit des armes automatiques. Les plus faibles ne pouvaient pas suivre la colonne; ils étaient terrassés par le froid, la faim, l'épuisement et abattus par les SS. Arrivés au terme de la « marche de la mort » si coûteuse en vies humaines, on nous transféra, pour la plupart, au

camp de Buchenwald où l'on était employé à reboucher des trous de bombes avec un rang de cadavres, une couche de chaux, le tout recouvert de terre, puis on recommençait. En avril 1945, les armées alliées étaient aux portes de Weimar. Il fallut à nouveau évacuer le camp et pendant trois semaines sans nourriture nous nous sommes repliés vers l'est jusqu'à Térésienstadt près de Prague où la Wehrmacht nous abandonna le 7 mai 1945. Nous étions enfin libérés mais dans un état de délabrement physique extrême.

Matricule 167 486



Le 12 janvier 2005, plusieurs collégiens et lycéens d'Orsay sont allés se recueillir au camp d'Auschwitz. Elisa Rak, élève en classe de terminale au lycée Blaise Pascal et arrière petite-fille d'un déporté, raconte son émotion :

« Quand le Conseil Régional d'Ile de France a proposé à des élèves un voyage au camp d'Auschwitz, j'ai envoyé toute de suite ma candidature. Je comptais de toute façon y aller un jour pour des raisons personnelles et historiques : ce fut l'occasion. 800 élèves de tous les horizons ont pu ainsi partir pour ce 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du camp. Nous avons été visiter les portes de la mort de Birkenau mais ce champ de ruines n'a pas été pour nous aussi impressionnant que la visite à Auschwitz. C'était étonnant de voir comme tout a été bien conservé en l'état ; ces événements de l'histoire

deviennent alors plus concrets et encore plus horribles. Les commentaires des anciens déportés qui nous suivaient pour nous raconter leur histoire nous prenaient à la gorge. Ils s'arrêtaient parfois même pour pleurer. Là, on se rend vraiment compte de l'horreur de cette « organisation scientifique de la mort » : tout avait été étudié pour que les personnes gazées ne soient pas vues des autres, et que les déportés ne sachent pas ce qui allait leur arriver... De retour à Paris dans notre chambre, seule, on réalise alors toute la dimension de l'horreur que représentent ces camps d'extermination ».



© Elisa Rak

# Des lasers «Femtosecondes» pour explorer l'infiniment *petit*

Le 13 décembre dernier la Plate-forme laser femtoseconde accordable (PFLA) était inaugurée à Saclay en présence de Georges Szymkowiak, Maire de Saclay, François Lamy, Président de la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, Marie-Hélène Aubry, Maire d'Orsay, Hicham Affane, conseiller régional d'Ile-de-France et d'industriels partenaires du projet.

En ce qui concerne l'industrie, la PLFA vise principalement le développement de diagnostics lasers de très haute technologie ainsi que des applications en nanomécanique ou en nano-électronique. Les lasers femtosecondes permettent aussi de réaliser des analyses en profondeur à très haute résolution (contrôle ultra-fin de la composition d'une surface, mesure de pollution, contrôle de dépôt ou de la composition d'alliages, dépoussiérage).

Installée au centre CEA de Saclay, la PLFA sera largement ouverte aux chercheurs nationaux et européens. Elle accueillera les industriels, en particulier franciliens, qui souhaitent tester de nouveaux procédés liés aux lasers ultra-brefs.

Plateau technique mis à la disposition des chercheurs et des industriels, la plate-forme laser femtoseconde accordable (PFLA) du Centre CEA de Saclay est un équipement de pointe consacré à l'étude des interactions laser-matière.

Dans le domaine de la recherche, ses lignes de faisceaux lasers d'impulsions ultra courtes et de haute intensité servent à étudier des phénomènes ultra-rapides ou encore les effets liés aux fortes puissances instantanées. L'objectif des scientifiques est par exemple de suivre le déroulement des réactions chimiques, de comprendre les mécanismes de formation des défauts dans les matériaux optiques ou encore de générer de nouvelles sources de lumière à très courte longueur d'onde.



© Source CEA

## Avec Minerve, rentrez dans le «nanomonde»

Pour œuvrer au développement des micro-nano technologies et micro-systèmes dans leurs applications à la physique, l'optique, la chimie et la biologie, le projet Minerve regroupe les forces d'une quinzaine de laboratoires,

répartis sur plusieurs sites franciliens : Orsay, le Plateau de Saclay, Cachan et Marne-la-Vallée.

Minerve a pour but de fédérer en réseau, dans le cadre d'un contrat de Plan Etat Région (CPER), des partenaires reconnus de la région Ile-de-France Sud pour développer en commun des projets de recherche et des équipements complémentaires de très haute technologie, avec une triple vocation :

recherche, enseignement et transfert technologique.

Concrètement, le projet Minerve consiste à installer deux plates-formes technologiques majeures : une centrale de micro-nano-technologie IEF-MINERVE (Centrale de Technologie Universitaire) et un microscope électronique en transmission pour l'imagerie et l'analyse à l'échelle du nanomètre (SUPER-STEM).





De gauche à droite : le Président de la Région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, le Président de la CAPS, François Lamy, le Président du Conseil Général, Michel Berson, le Directeur Recherche et Technologie du CEA, Jean Therme et le Général de Nomazy de l'École Polytechnique.

# Une nouvelle «Silicon Valley»



© Source CAPS

## sur le Plateau de Saclay

Mercredi 24 novembre 2004 à Orsay, a eu lieu la signature d'un protocole d'accord en faveur des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC). Les partenaires - le CEA, le CNRS, l'INRIA, l'École Polytechnique, l'Université Paris Sud et Supélec - sous l'égide des présidents du Conseil Général de l'Essonne et du Conseil Régional d'Ile-de-France - souhaitent créer un pôle de recherche pour développer les technologies numériques et permettre leur diffusion vers l'ensemble du tissu économique francilien.

Ce «pôle de compétences» d'envergure internationale associera formation, recherche fondamentale, recherche technolo-

gique et industriels. Les établissements signataires ont la volonté de développer la visibilité du pôle en le ciblant sur des thématiques (logiciels et systèmes interactifs, logiciels et systèmes complexes, logiciels et modélisation/simulation) qui s'appuient sur les compétences présentes et répondent à des besoins économiques.

Ce pôle de recherche bénéficiera des interactions et des complémentarités avec les autres pôles de compétences et de compétitivité. Ces ensembles renforceront considérablement le potentiel d'innovation des STIC en France et constitueront une base déterminante pour favoriser la conver-

gence NIBC (Nanotechnologies, Biotechnologies, sciences de l'information, sciences cognitives), source d'innovations et de développements économiques à haute valeur ajoutée.

Dans la construction de ce nouveau pôle, la première phase est l'accélération du regroupement de Num@tec et PCRI (Pôle Commun de Recherche en Informatique), deux initiatives mettant en œuvre des projets académiques et technologiques communs.

Ce projet est un enjeu majeur pour développer l'attractivité du Plateau de Saclay mais aussi pour la Région Ile-de-France, première région européenne en Recherche et Développement.

### Yves Parlier parraine l'Année Mondiale de la Physique

© Photo : Jacques Vapillon



Le navigateur océan Yves Parlier a accepté d'être le parrain de l'Année Mondiale de la Physique en France. Ce parrainage souligne ainsi les liens entre les sciences physiques et le monde du sport : pour ses courses transatlantiques en solitaire ou en équipage sur son catamaran, il a dû faire appel à de nouveaux matériaux très résistants pour les multicoques, à la mécanique des fluides pour la propulsion, à la météorologie et au GPS pour la navigation, sans oublier les contacts avec la terre grâce aux communications satellites.

D'autres recherches avancées, mettant en jeu l'ensemble des compétences des sciences physiques, lui seront nécessaires pour battre de nouveaux records avec son hydraplaneur Médiatis Région Aquitaine de 60 pieds qui plane sur l'eau ([www.parlier.org](http://www.parlier.org)).



# Orsay sous le signe du fleurissement, de l'environnement et du cadre de vie

## REGLEMENT DU CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT 2005

### Article 1 - Objet

La Commune d'Orsay organise un concours placé sous le signe du fleurissement, de l'environnement et du cadre de vie. Il est gratuit et ouvert à tous les administrés de la commune d'Orsay.

### Article 2 - Inscription

Les Orcéens désirant participer au concours communal de fleurissement doivent s'inscrire en Mairie ou en Mairie Annexe de Mondétour, avant le 15 mai 2005. A cette occasion, ils pourront retirer un cadeau et le logo du concours. Cette démarche entraînera automatiquement leur participation effective. Les Orcéens peuvent également renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, ou s'inscrire par mail : [servicestechniques@mairie-orsay.fr](mailto:servicestechniques@mairie-orsay.fr)

### Article 3 - Catégorie

Les participants doivent s'inscrire dans une des catégories suivantes :

#### 1<sup>ère</sup> catégorie :

juniors moins de 16 ans (balcons ou jardins fleuris par un enfant)

#### 2<sup>ème</sup> catégorie :

jardins fleuris visibles de la rue

#### 3<sup>ème</sup> catégorie :

balcons, terrasses et fenêtres fleuris

#### 4<sup>ème</sup> catégorie :

commerces et entreprises fleuris

### Article 4 - Critères de sélection

Le concours des « maisons et balcons

fleuris » est basé sur la qualité de la décoration florale dont les critères de sélection sont pour toutes les catégories :

- effet d'ensemble

- état d'entretien

- originalité,

le tout contribuant à l'embellissement de l'environnement et du cadre de vie. Chaque critère est noté de 1 à 5.

### Article 5 - Composition du jury

Le jury est composé de :

- 2 membres du Conseil Municipal

- 1 responsable des Espaces Verts

- 1 représentant des « Jardiniers de France » (association nationale)

- 1 représentant des « Herbes Sauvages » (association orcéenne)

- 1 représentant de l'ASEOR (association pour la sauvegarde de l'environnement d'Orsay)

- Les 3 lauréats de l'année 2004

- 1 candidate

Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

### Article 6 - Déroulement du concours

• Le jury établit un classement dans chacune des catégories.

• Les 3 premiers de chaque catégorie seront primés.

• Les participants acceptent que des photos soient réalisées par les membres du jury. De plus, ils autorisent la publication desdites photos dans la presse locale ainsi que dans le bulletin municipal et le site internet de la

Mairie, sans aucune contrepartie.

• Les passages du jury s'effectueront entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin.

• Les Orcéens inscrits au concours « maisons et balcons fleuris » de la Commune acceptent sans réserve le présent règlement, ainsi que les décisions prises par le jury.

### Article 7 - Résultats et remise des prix

Les résultats seront communiqués le jour de la remise des prix, lors de la journée des associations le dimanche 11 septembre 2005 à la Bouvêche, et seront publiés dans le bulletin municipal.

### Article 8 - Engagement des participants

Le logo devra être apposé par les participants sur leur façade ou leur balcon, à partir du 1<sup>er</sup> juin pour faciliter le travail du jury (photo du logo ci-dessous).

*Pour tous renseignements, contacter : Annie KELLER tél : 01 60 92 80 28  
Espaces Verts : tél : 01 60 92 81 01*



**BULLETIN D'INSCRIPTION - A détacher et à retourner aux Services Espaces Verts  
avant le 15 mai 2005, 2 place du Général Leclerc 91400 Orsay. Mél : [servicestechniques@mairie-orsay.fr](mailto:servicestechniques@mairie-orsay.fr)**

Nom, prénom : .....

Adresse : ..... Etage (si immeuble) : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

déclare m'inscrire au concours 2005 de :

1<sup>ère</sup> catégorie : juniors moins de 16 ans

2<sup>ème</sup> catégorie : jardins fleuris visibles de la rue

3<sup>ème</sup> catégorie : balcons, terrasses et fenêtres fleuris

4<sup>ème</sup> catégorie : commerces et entreprises fleuris

et avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Orsay, le .....

Signature : .....

## France Terre d'Asile

France Terre d'Asile est une association sans appartenance politique, philosophique ou religieuse, qui, depuis 1971 participe activement à l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile.

En 2004, l'association a ouvert un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile et héberge des familles demanderesse d'asile sur la commune d'Orsay. Au déchirement provoqué par l'exil vient s'ajouter la nécessité pour les réfugiés de recommencer leur vie. L'association leur apporte un accompagnement dans leurs démarches administratives et juridiques, un apprentissage de la langue française, un travail, un logement et une meilleure connaissance de notre pays et de notre culture.

**Pour en savoir plus**

**ou apporter votre soutien à France Terre d'Asile,**

**Tél : 01 69 53 88 20**

## Internet Haut Débit pour tous les Essonnais !

France Télécom a signé l'initiative «Départements innovants», le 6 janvier 2005, visant à accélérer le déploiement du haut débit en Essonne. Ce partenariat a trois objectifs : soutenir le développement économique et l'attractivité des territoires ; proposer aux citoyens et aux entreprises les meilleures technologies et services de manière sûre, simple et pérenne ; accompagner et démocratiser les usages dans un univers technologique en rapide évolution.

## Un problème de copropriété ?

La Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Ile-de-France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler vos problèmes de propriété et de copropriété, au mieux de vos intérêts. Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles est à votre service.

**Permanences à Paris sans rendez-vous :**

- Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Mardis de chaque mois de 14h30 à 17h30 :

Maison Communale - salle n° 2  
69 rue Violet 75015 Paris

- Tous les Mercredis de 14h30 à 17h30 :

Mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement

Aile Bignon - Bureau 015

130 avenue Daumesnil 75012 Paris

Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris - Ile-de-France

C.S.P.C. "Le Surena" face au 5, quai Marcel Dassault - 92150 Suresnes

Tél : 01.46.01.00.21 - Fax : 01.46.01.00.45

Email : [cspcidf@wanadoo.fr](mailto:cspcidf@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.cspc.asso.fr>

## «Ambre», une nouvelle pâtisserie au Guichet

Déjà bien connue dans le quartier, Ambre, la Pâtisserie du Guichet, anciennement tenue par Monsieur et Madame Pitaut, a été reprise en juillet dernier par le couple Hervé-Genty. Chacun son rôle, Mickaël s'occupe de toute la viennoiserie et biscuits ; quant à sa femme, Audrey, elle est préposée au chocolat, hum... Il faut dire qu'elle a de l'expérience dans le domaine : elle a travaillé aux côtés de Jean-Paul



Hévin, une pointure dans le monde du chocolat !

Une chose les réunit :

leurs spécialités. Pour ceux qui ne connaissent pas encore le Brie de la Vallée et le Coucher de Soleil, voilà de quoi vous éveiller les papilles : dans le Brie de la Vallée se cache une onctueuse génoise blanche légèrement imbibée de Kirsch et une crème légère ; le Coucher de Soleil fait lui aussi rêver : un biscuit dacquoise amande noisette avec un émincé de poire caramel et une crème chiboust. Avec ces merveilles, la clientèle est rapidement fidélisée ! D'autant que le Brie de la Vallée est né il y a 40 ans avec les précédents propriétaires. Mickaël et Audrey ont souhaité faire perdurer la tradition avec la bénédiction de Monsieur Pitaut et pour le plus grand plaisir des Orcéens ! Le jeune couple a également développé un rayon traiteur et ils ont désormais la possibilité d'organiser cérémonies, colloques, buffets... Avis aux amateurs !

La pâtisserie Ambre, c'est aussi 700 galettes des rois confectionnées pour l'Épiphanie et 200 kilos de chocolat pour les cocottes de Pâques !

Mais d'où vient ce si joli nom « Ambre » ? « C'est le bijou favori de ma grand-mère, confie Mickaël Hervé-Genty. J'ai une affection particulière pour elle car elle a beaucoup participé à mon éducation. J'ai ainsi voulu lui rendre hommage. Et puis, l'ambre est une pierre porte-bonheur ! »

## UN MÉDECIN DE CRÈCHE POUR VEILLER SUR NOS TOUT-PETITS...



La Commune a souhaité recruter un médecin de crèche pour veiller de manière préventive sur la santé de nos tout-petits. Le Docteur Sandra Cavallo a rejoint Orsay le 1<sup>er</sup> février dernier.

*Quelles sont les missions du médecin de crèche ?*

La visite d'admission permet de vérifier que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en collectivité.

### Un suivi régulier une fois par trimestre

Le Médecin va suivre le développement psychomoteur et l'état de santé général des enfants sans toutefois prodiguer de soins. En cas de maladie, son rôle est de vérifier que l'état de santé ne nécessite pas un repos à la maison. Il est bien évident qu'il ne s'agit pas de refuser des enfants qui ont un peu de fièvre! Mais il s'agit plutôt d'identifier les maladies pouvant comporter un risque pour la santé des autres enfants.

### La formation du personnel de crèche

Former l'équipe sur l'alimentation, le rythme physiologique, les gestes d'urgence, c'est aussi le rôle du médecin de crèche.

A terme, notre Commune souhaite pouvoir mieux accueillir certains enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique et permettre ainsi leur bonne insertion.

*Pour les parents qui souhaitent rencontrer le Dr Sandra Cavallo, contacter la directrice de la crèche de votre enfant.*

## LE TOUCH RUGBY, UN SPORT POUR TOUS

Inspiré du rugby et du jeu à XIII, le Touch Rugby est un sport très pratiqué dans l'Hémisphère Sud et commence à se développer en France. Joué autant par les hommes que par les femmes ou les enfants (à partir de huit ans environ), de tout âge et de tout niveau physique, le Touch réunit des amis, des membres d'une même famille, des collègues de classe ou de travail sous forme d'équipes. Il privilégie le jeu d'équipe faisant appel à des qualités de techniques individuelles et collectives, de rapidité, d'agilité, tout en conservant l'essence même du jeu ovale, mais sans aucun contact, plaquage, mêlée, regroupement et jeu au pied.

L'association TOUCH RUGBY 91, présidée par M. Eric Acker, propose des entraînements tous les samedis matins à Orsay et à Gif.

Pour en savoir plus :

tr91@wanadoo.fr

Tél. : 06 18 43 32 90

06 60 61 58 50



# en bref

## La drogue... parlons-en !

Alcool, cannabis... en parler ? faire le point ? Essonne Accueil Massy est ouvert depuis le 5 janvier 2005.

Un temps d'accueil spécifique pour les jeunes consommateurs et leurs parents.

Consultation gratuite.

Le mercredi de 13h30 à 17h30.

**Essonne Accueil**

100 avenue Carnot - 91300 Massy

Tél : 01 69 32 22 22 - Fax : 01 69 32 02 02

## Association Lions Alzheimer Val d'Yvette

### Information aux familles :

Face au douloureux problème de santé publique que pose la multiplication des diagnostics de maladie

d'Alzheimer et aux difficultés rencontrées par les familles, l'Association Lions Alzheimer Val d'Yvette a créé un Centre d'Accueil de Jour, « Les Crocus ».

Ce Centre, non médicalisé, accueille les patients le :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, de 9h à 17h à la RPA «La Futaie», 85 rue de Paris à Orsay

**Admissions : une visite d'évaluation médico-sociale est effectuée par le Médecin Neurologue Référent avant toute admission au Centre.**

**Pour les familles concernées, il convient de prendre contact avec Les Crocus - Tél/fax : 01 60 12 39 47**

## Et pourquoi pas devenir gendarme ?

Service public à statut militaire composé de 100 000 hommes et femmes, la Gendarmerie Nationale prévient, enquête et porte secours chaque jour, en tous lieux et au profit de tous.

*Pour obtenir des informations complémentaires sur le recrutement, vous pouvez vous adresser au Centre d'Information et de Recrutement, 121 boulevard Diderot 75012 PARIS -Tél. : 01 53 17 32 10 ou par e-mail : cirg@wanadoo.fr*

## Classes de découverte 2005

Cette année, ce seront 8 classes de 5 écoles qui partiront pour des séjours à travers la France. Lors de sa séance du 18 mars dernier, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le budget des séjours : de 81 000 € en 2004 à 86 200 € en 2005 soit une hausse de 6,5 %.

**Renseignements : service scolaire : 01 60 92 80 66**

# LA 1<sup>ère</sup> SEMAINE de la famille à ORSAY



Cette année, la Commune d'Orsay a décidé de fêter la famille du lundi 23 au dimanche 29 mai. Une famille, c'est un échange d'aide, d'amour, de soins, d'activités entre tous ses membres. Autour de ces thèmes va s'articuler un programme d'événements auxquels toutes les familles orcéennes sont conviées.

## Dès le lundi 23 :

■ **L'appartement de tous les dangers** : la Bouvèche accueillera une exposition sur le thème des accidents domestiques. Ouverte aux élèves sur le temps scolaire, elle pourra se visiter en famille le mercredi en soirée et le samedi (de 16h30 à 18h00).

## Mardi 24 :

■ **A 20h**, une conférence sur la famille sera proposée : la famille aujourd'hui, les familles recomposées, mono-parentales, ... En collaboration avec l'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (APASO). Rendez-vous devant la bibliothèque du Centre.

## Mercredi 25 :

■ **A 9h**, Petit déjeuner familial et équilibré offert au restaurant scolaire du Centre. Animé par une diététicienne, il permettra aux parents et aux enfants de composer leur petit-déjeuner selon leur goût, tout en respectant un juste équilibre

alimentaire. Il sera suivi d'une conférence donnée par un pédiatre sur l'importance et le rôle du sommeil chez l'enfant. Inscriptions obligatoires au 01 69 28 75 75.

■ **De 9h à 11h30**, portes ouvertes tout public à la halte-garderie La Boîte à Coucou, Parc d'Eastcambridgeshire.

■ **De 14h à 18h**, inauguration de l'informatisation du prêt Jeunesse à la bibliothèque du Centre.

Avec la visite d'un illustrateur de livres pour la jeunesse et l'animation d'un atelier d'illustrations.



© Bruno Bel

## Jeudi 26 :

■ **A 20h**, une conférence animée par un auteur d'ouvrages pour enfants, qui aborde au travers de ses livres différents thèmes sur la famille (les rapports parents-enfants, l'influence des enfants sur les parents, l'autorité...). Stand de dédicaces et vente d'ouvrages devant la bibliothèque du Centre.

## Samedi 28 :

■ **De 9h à 11h30**, portes ouvertes dans les crèches et les centres de loisirs d'Orsay, avec présentation des travaux des enfants aux parents.

■ **Journée consacrée aux jeux** : des animations et des stands seront proposés au public dans le cadre de la Fête Nationale du Jeu. Jeux géants et jeux de société avec la participation de nos aînés, stands de maquillage... et ateliers de fabrication de cadeau pour la fête des mères !

■ **Baptêmes de l'air en vue !** Bons pour des ascensions en ballon captif à gagner auprès des commerçants de l'Union des Artisans et Commerçants d'Orsay participant à l'opération.

## Dimanche 29 : Fête des Mères

■ La piscine ouvrira ses portes gratuitement aux mamans accompagnées de leurs enfants ce jour-là, profitez-en !

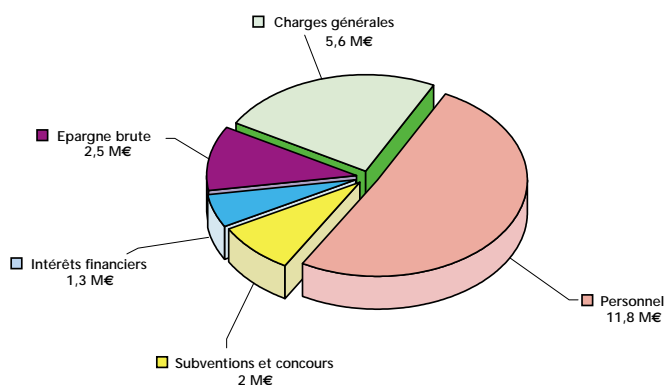


# Présentation entre Orsay

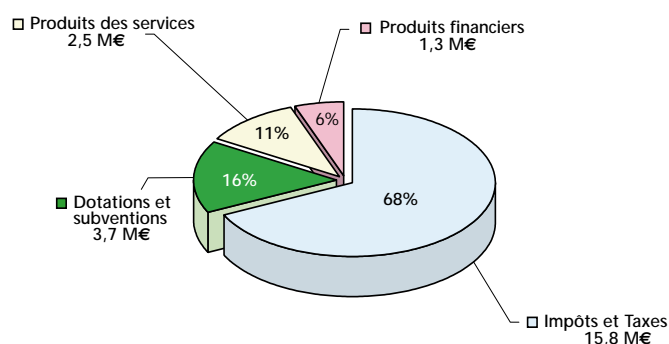
Le Conseil municipal, lors de sa séance du 18 mars 2005, a voté en équilibre le budget pour l'exercice 2005. Il est arrêté à 23,3 millions d'euros pour les charges de fonctionnement et à 7 millions d'euros pour les investissements de cette année, ce qui représente 432 € par habitants, soit 1,8 fois supérieur aux communes de taille identique. Avec un endettement communal en dessous de la moyenne admise par les services de l'Etat, l'épargne brute dégagée en 2005 est d'un niveau très élevé. Grâce à cet effort de bonne gestion, les investissements vont être financés au 1/3 par l'autofinancement.

## le fonctionnement Orsay 2005

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

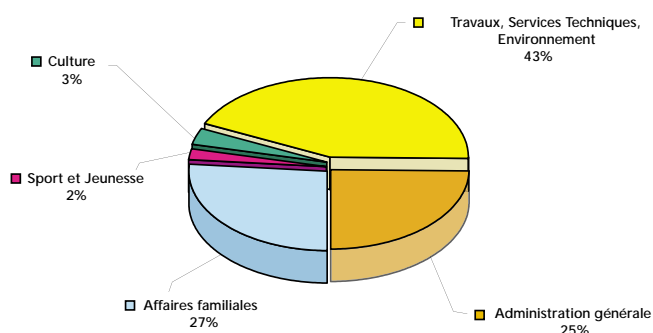


### LES RECETTES



## l'investissement 2005

### RÉPARTITION DES 7 M€ D'INVESTISSEMENTS



## zoom fiscal : les taux

### Commune

- Taxe d'habitation 14,76%
- Taxe foncière (bâti) 21,01%
- Taxe foncière (non bâti) 76,85%

### Communauté d'Agglomération

- Taxe professionnelle 15,43%

### SIOM

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 8,45%

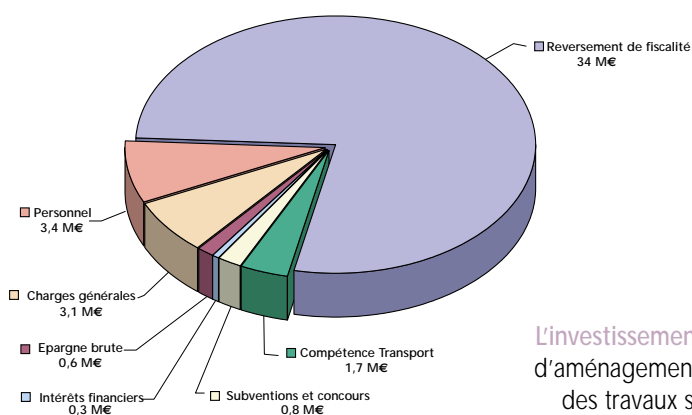
# budgétaire croisée et l'intercommunalité

La Communauté d'agglomération du plateau de Saclay a également adopté son budget 2005 le 26 mars dernier en conseil communautaire. En voici les grandes lignes :

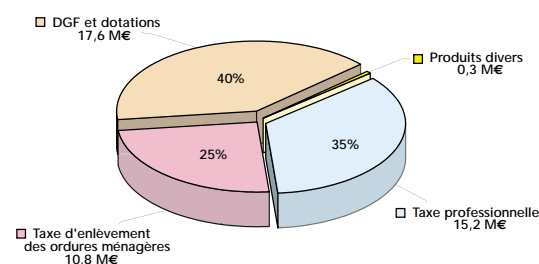
dépenses de fonctionnement 2005 : 43,9 M€

Le financement provient essentiellement de 4 types de recettes

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CAPS 2005



RECETTES CAPS 2005



L'investissement en 2005 représente 6,1 M€. Il concerne notamment des travaux d'aménagements (haut débit, arrêts de bus) sur le territoire de la CAPS pour 1 M€, des travaux sur des voiries communautaires pour 3,4 M€, les circulations douces (chemins pédestres et pistes cyclables) pour 0,4 M€ et des frais d'études pour réaliser les transferts de compétences pour 0,7 M€. Ces investissements sont financés par des emprunts pour 5,5 M€, et par l'autofinancement pour 0,6 M€.

## Une nouvelle gestion des ordures ménagères

*Un an après l'installation du nouvel exécutif du Syndicat intercommunal des ordures ménagères (SIOM), présidé par Marie-Hélène Aubry, le Budget Primitif 2005 de ce syndicat a résolument pris un nouveau virage comparé aux exercices précédents.*

- réorientation des investissements 2005-2008 vers les priorités réglementaires : mise en conformité des réseaux et travaux pour réduire les oxydes d'azote. Au total 15 M€.

- maîtrise des dépenses de fonctionnement (1,6 M€ d'économies réalisées entre 2004 et 2003) :
  - abandon de prestations diverses liées à la collecte et à l'incinération, non essentielles à la poursuite des missions du SIOM.
  - réduction des charges courantes d'honoraires, de communication et de fluides.
  - mise en place d'un vrai contrôle de gestion
  - recherche systématique de subventions (+ 0,4 M€ / an de

recettes supplémentaires).

- vérification approfondie des services et des quantités facturés au SIOM.

- application stricte des clauses des contrats pour améliorer le service fait notamment en matière de collecte des ordures ménagères.

Résultat, la fiscalité en hausse de 8% par an en moyenne depuis 10 ans, sera stabilisée dès 2006, après une très légère inflexion (+ 2,9 % en taux) en 2005.

### NAISSANCES

Crécium Sava, né le 26 décembre / William Harry, né le 04 janvier / Elvire Pus, née le 05 janvier / Lucas Vita, né le 07 janvier / Camille Magen, née le 13 janvier / Sarah Benhoudiga, née le 14 janvier / Mathys Moreau, né le 17 janvier / Héloïse de la Gorce, née le 19 janvier / Justine Touchais, née le 19 janvier / Johanna Cordonnier, née le 24 janvier / Marie Peixoto, née le 24 janvier / Eve Droisy, née le 29 janvier / Vianney Clouet, né le 30 janvier / Antole Roy, né le 31 janvier / Shama Hermitte, née le 04 février / Nolan Couton, né le 05 février / Julie Calteau Marion, née le 06 février / Mathys Dufin, né le 07 février / Kaenny Ngunda Mantemo, né le 11 février / Yasmine Mitsopoulos, née le 18 février / Shainés Amegroud, née le 18 février / Sara Gomes, née le 20 février / Quentin Tourn, né le 23 février / Siméon Dahan, né le 24 février

Pauline Eynard-Machet, née le 22 février / Flore Goupil, née le 26 février / Louis Gaboriau, né le 02 mars / Julien Roussineau, né le 06 mars.

### MARIAGES

Géraud Chandèze et Nathalie Basile, le 19 mars.

### DECES

Thérèse Courty, le 18 janvier / Marcel Maros, le 21 janvier / Madeleine Huron, le 23 janvier / Casimira Ragot, le 14 février / Geneviève Geoffrion, le 16 février / Denise Motsch, le 15 mars / Benedetta Coletti, le 17 mars.

## Séance du 7 février 2005

- Débat d'orientations budgétaires 2005 : le débat d'orientations budgétaires a mis en évidence l'excellente santé financière de la commune et l'annonce d'une fiscalité 0 en 2005.

- Demande de subvention exceptionnelle au titre des crédits « Réserve parlementaire » pour les travaux d'extension et de restructuration de l'école maternelle du Centre

#### → Environnement & Urbanisme :

- Aménagement d'un espace naturel sensible - Demande de subvention
- Autorisation donnée au Maire pour signer une promesse de vente en vue de la cession des parcelles cadastrées BD 344 et BD 368, Bd Dubreuil
- Procédure de déclaration d'état d'abandon manifeste sur des parcelles situées 45, avenue des pins, 38, avenue des Cottages, 75, boulevard de Mondétour et 17, rue de Launay.
- Avis favorable sur le plan de protection de l'atmosphère pour l'Ile-de-France
- Avis favorable dans le cadre d'une enquête publique au titre des installations classées concernant des activités situées dans le centre d'essais des propulseurs à Saclay

#### → Motion :

- Plan de prévention du risque d'inondation

#### → Services Techniques :

- Fiscalisation des contributions communales aux budgets hydraulique et de fonctionnement 2005 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette
- Révision du tarif de la redevance d'assainissement
- Autorisation donnée au Maire de signer la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF pour les travaux d'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens Impasse des Planches
- Demande de subvention auprès du Syndicat des Transports d'Ile-de-France et la région Ile-de-France pour l'aménagement de six postes à quais standards équipés et la mise en place de l'information dynamique et de la gare routière du Guichet

## Séance du 18 mars 2005

- Vote des taux d'imposition stables pour l'année 2005 (0%)
- Garantie d'emprunt accordée à la société Antin Résidences en vue de l'acquisition et la réhabilitation de logements étudiants à Orsay.

- Création d'une commission extra-municipale « Développement durable – Circulations douces ». Composée de citoyens (2/3) et d'élus (1/3), cette commission devra élaborer des propositions en matière de circulations douces (piétons – vélos...) et de développement durable en faveur des Orcéens.

#### → Finances :

- Budget primitif Ville - Exercice 2005
- Vote du budget primitif Ville – Exercice 2005
- Vote des subventions aux associations – Exercice 2005
- Vote du budget primitif Assainissement – Exercice 2005
- Vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux de l'exercice 2005

#### → Services Techniques :

- Autorisation donnée au Maire de signer le marché de travaux « réfection de la voirie,

#### → Urbanisme :

- Procédure de déclaration de parcelles en état d'abandon manifeste à mettre en place sur une parcelle située 10, rue Alain Fournier et cadastrée AI 452
- Autorisation donnée au Maire de signer un avenant avec la société Urbiparc - Protocole du 23 décembre 2003

#### → Scolaire :

- Périmètre scolaire
- Participation communale pour les classes de découverte pour l'année scolaire 2004/05
- Organisation des classes de découverte pour l'année scolaire 2004/2005
- Organisation des centres de vacances pour l'été 2005

#### → Jeunesse :

- Demande de subvention au Conseil Général pour l'opération «Sacs Ados»
- Séjours d'été organisés par le service jeunesse - participation financière des familles
- Mise en place d'un contrat «temps libres» avec la Caisse d'Allocations familiales de l'Essonne.

## prochains conseils municipaux

**lundi 9 mai 2005,**

**lundi 27 juin 2005, à 20 h 30 à la Bouvèche**

pour plus de précisions, vous pouvez consulter le compte-rendu succinct du Conseil municipal sur notre site Internet : [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) et sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

**UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE «CIRCULATIONS DOUCES» A ORSAY**  
Le 18 mars dernier, sur proposition du Maire, Marie-Hélène Aubry, une commission extra-municipale a été créée sur le thème du développement durable et des circulations douces. Composée d'Orcéens, de représentants d'associations d'environnement et d'élus municipaux, cette commission sera chargée de faire des propositions pour améliorer les circulations piétons-vélos, et envisager des actions en faveur du développement durable (transports en commun, maîtrise de l'énergie, protection de l'environnement, eau et air...).



## → PERMIS DE DÉMOLIR

**M. Till**, 10 impasse de Verdun, démolition d'une terrasse, accordé le 23/08/04 **M. Marques**, 34 bis rue du Parc, démolition d'une habitation, accordé le 27/09/04 **Université Paris Sud** **M. Chapuisat**, 15 rue Elisa Desjobert, démolition d'une véranda et d'un plancher du bâtiment 311, accordé le 04/10/04 **M. Phelix et Mme Couturié**, 71 rue de Chartres, démolition d'un garage, accordé le 04/11/04 **M. Pichoff**, 8 av. de l'Épargne, démolition d'un bâtiment vétuste, accordé le 24/11/04 **M. et Mme Kadkhodaei-Kashani**, 20 rue Léon Croc, démolition d'un abri de jardin, accordé le 06/12/04 **M. Laigneau**, 45 av. des Hironnelles, démolition partielle d'une habitation (véranda), accordé le 14/12/04 **M. et Mme Morganti**, 24 avenue de l'Estérel, démolition d'un garage, accordé le 10/01/05 **Mme Banewitz**, 8 rue de Chevreuse, démolition d'une petite serre, accordé le 09/02/05.

## → DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

**M. Veyrac**, 26 allée de Kanuméra, transformation d'une partie du garage en salle de bain, accordée le 30/08/04 **M. Dufour**, 9 rue Boursier, pose de châssis de toit, accordée le 02/09/04 **M. da Costa**, 8 Chemin de la Voie Verte, édifier une clôture et pose d'un portail, accordée le 08/09/04 **M. Lauriat**, 50 rue de Châteaufort, édification d'une clôture, accordée le 23/09/04 **Mme Laroche et Mme Queno**, 39 bis rue de Versailles, réfection des menuiseries extérieures et pose de volets, accordée le 23/09/04 **M. Rosolowski**, 15 av. Jean Jaurès, pose de châssis de toit, accordée le 23/09/04 **M. Lachiver**, 19 allée Rabelais, modification de l'aspect extérieur, accordée le 24/09/04 **M. Loridant, Maire des Ulis**, Chemin Rural n° 6, restructuration de l'office cuisine (le Bois Persan) du centre de loisir du Bois Persan, accordée le 24/09/04 **M. Morin**, 16 rue Archangé, réalisation d'un ravalement, accordée le 24/09/04 **M. Lachiver**, 19 allée Rabelais, édification d'un abri de jardin, accordée le 24/09/04 **M. Martin**, 11 rue Montaigne, modification de l'aspect extérieur, accordée le 27/09/04 **Mme Faggi**, 12 av. du Maréchal Joffre, réalisation d'un ravalement, accordée le 27/09/04 **Mme Delon**, 59 av. des Pinsons, édification d'une clôture, accordée le 29/09/04 **M. Jahke**, 54 av. des Hironnelles, modification de l'aspect extérieur d'un pavillon et création d'une terrasse, accordée le 29/09/04 **M. Metral-Boffod**, 10 bis rue du Parc, édifier une clôture, accordée le 05/10/04 **M. Montoro**, 93 av. des

Bleuets, réfection de toiture, accordée le 05/10/04 **M. Tourlet**, 33 rue de la Colline, édifier une clôture, accordée le 13/10/04 **M. Raoul**, 174 av. des Bleuets, réfection de toiture, accordée le 14/10/04 **M. Lapeyre**, 24 rue du Ruisseau, réfection de toiture d'un pavillon, accordée le 19/10/04 **M. Xerri**, 130 av. des Bleuets, édifier une clôture, accordée le 19/10/04 **M. Chapelle**, 66 rue de Paris, déplacement d'une remise, accordée le 21/10/04 **M. Nikolayev**, 10 av. de l'Épargne, modification de l'aspect extérieur, accordée le 21/10/04 **SCI du Parc** **M. da Silva**, 3 rue du Parc, édification d'un abri de jardin, accordée le 22/10/04 **M. Bouyssou**, 29 bd Dubreuil, modification de façade, refusée le 27/10/04 **EGIM** **M. Delapisse**, Passage du Chemin de Fer, ravalement d'une résidence, accordée le 29/10/04 **Centre Hospitalier d'Orsay**, 3 rue Guy Mocquet, édifier un local à landaus et poussettes, accordée le 29/10/04 **Université Paris Sud**, 15 rue Georges Clémenceau, édifier une coupole astronomique sur les bâtiments 460 et 470, accordée le 09/11/04 **Actions Transactions Dadrier Immobilier** **Mme Dadrier**, 13 /15 rue Archangé, modification de la façade et aménagement de l'agence, accordée le 10/11/04 **M. Dallot**, 44 av. de la Cure d'Air, création d'une véranda, accordée le 15/11/04 **M. Daurès**, 5 rue Elisa Desjobert, édifier un sas d'entrée, accordée le 22/11/04 **Mme Guillemin**, 30 rue de Lozère, modification de l'aspect extérieur, accordée le 01/12/04 **M. Rosolowski**, 15 av. Jean Jaurès, édification d'un abri de jardin, accordée le 02/12/04 **Mme Lusson**, 55 av. des Pinsons, édification d'une clôture, accordée le 07/12/04 **M. Bernas**, 3 rue Buffon, extension d'une pièce à usage d'habitation, accordée le 09/12/04 **M. Lagailarde**, 5 rue des Sources, extension d'un pavillon, accordée le 09/12/04 **M. Fouquereau**, 23 rue du Bocage, édification d'un abri de jardin, accordée le 10/12/04 **M. et Mme Houlbert**, 175 av. des Bleuets, pose d'un portail, accordée le 14/12/04 **M. et Mme Auriol**, 13 bis rue du Bocage, édification d'une clôture, accordée le 15/12/04 **Mme Charon**, 25 rue du Bois du Roi, ravalement d'un pavillon, accordée le 15/11/04 **M. Cadet**, 57 av. des Bleuets, édification d'une clôture, accordée le 15/12/04 **M. Laigneau**, 45 av. des Hironnelles, extension d'un pavillon, accordée le 21/12/04 **M. Marques Ferreira**, 143 av. de l'Épi d'Or, édifier un auvent, accordée le 29/12/04 **M. Churin**, 152 av. des Bleuets, édification d'un garage, accordée le 29/12/04 **M. et Mme Huvey**, 3 rue Circulaire, création d'une ouverture, accordée le 29/12/04 **M. Xerri**, 130 av. des Bleuets, édifica-

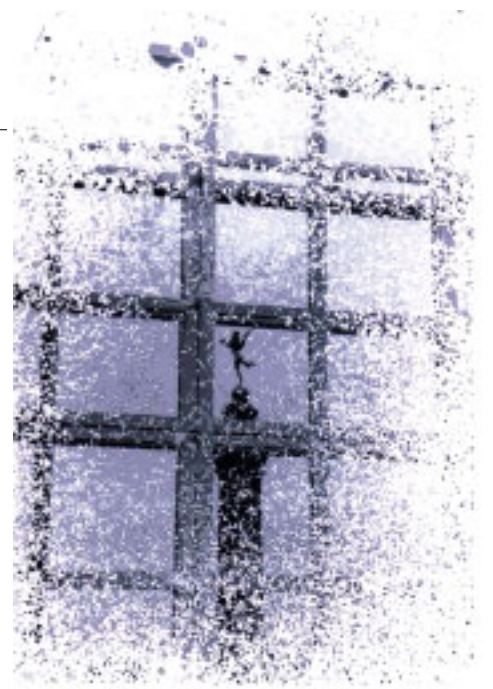
tion d'un garage, accordée le 29/12/04 **M. Hagege**, 32 rue André Maginot, extension d'une terrasse, accordée le 30/12/04 **Mme Perron**, 22 rue de la Pacaterie, modification de l'aspect extérieur, accordée le 30/12/04 **M. et Mme Gidel**, 12 impasse de Verdun, extension d'un pavillon, accordée le 30/12/04 **M. Ferreira-Pires**, 80 av. des Hironnelles, déplacement d'un portail et pose d'un portillon, accordée le 30/12/04 **Groupe Arcade Antin Résidences** **M. Lauro**, rue André Maginot, rénovation des bâtiments, accordée le 30/12/04 **M. Excoffier**, 108 bd de Mondétour, modification de l'aspect extérieur, accordée le 30/12/04 **M. Ehrlich**, 37 rue Charles de Gaulle, modification d'un pavillon, accordée le 30/12/04 **M. et Mme Gomes Pinto**, 112 av. des Hironnelles, pose d'un portail, accordée le 06/01/05 **M. Eynard-Machet**, 56 av. Saint Laurent, agrandissement d'un garage, refusée le 06/01/05.

## → PERMIS DE CONSTRUIRE

**SCI Villa d'Orsay**, M. Véron, 7-7 bis rue du Dr Ernest Lauriat, modification d'un immeuble à usage d'habitation et d'activité, accordé le 25/08/04 **M. et Mme Lameira**, 4 Impasse des Muriers, aménagement de combles, accordé le 13/09/04 **M. Lauriat**, 50 rue de Châteaufort, extension d'un pavillon, accordé le 23/09/04 **M. et Mme Bourgeon**, 37 rue du Parc, modification d'une construction, accordé le 23/09/04 **M. Lachiver**, 19 allée Rabelais, extension d'un pavillon, accordé le 29/09/04 **M. Tevenet**, 10 rue du Verger, modification de l'aspect extérieur, accordé le 20/10/04 **M. Phelix et Mme Couturié**, 71 rue de Chartres, modification de l'extension d'un garage, accordé le 21/10/04 **M. Marques**, 34 bis rue du Parc, modification d'une construction, accordé le 21/10/04 **M. Auriol**, 13 bis rue du Bocage, modification de la hauteur et de l'aspect extérieur d'un pavillon, accordé le 04/11/04 **M. de Oliveira**, 29 rue Aristide Briand, modification d'une habitation, accordé le 04/11/04 **M. Grappin**, 9 rue Charles de Gaulle, modification de l'aspect extérieur, accordé le 24/11/04 **M. et Mme Beune**, sentier rural n° 22, édifier un pavillon, accordé le 01/12/04 **Mme Nemeth el Aziman**, 10 rue de Versailles, extension d'un pavillon, accordé le 02/12/04 **M. Drouin-Lecat**, 15 av. des Lacs, modification de l'extension d'un pavillon, accordé le 03/12/04 **M. Saunier**, 20 rue Marc Godard, extension d'un pavillon, accordé le 07/01/05



L'exposition exceptionnelle «Fleurs d'encre» de l'artiste chinoise Tian Li-Zhong a eu lieu à la Bouvèche du 8 au 14 mars.



Dans le cadre de l'exposition photographique 2005 de Villebon, le Comité des Photo-clubs de l'Essonne a remis le prix Jury Jeunes à Caroline Cruz de Clic Clac Gosses. Bravo pour la photo !



Le 12 mars, le carnaval a rencontré un franc succès. Le Groupe Zut a fait danser petits et grands lors de leur concert à la salle Jacques Tati. Merci à tous ceux qui se sont investis pour l'organisation de cette belle fête en famille !

© Bruno Bel

Le carnaval de la crèche collective du Parc du 10 mars s'est déroulé comme chaque année en compagnie de nos Anciens des résidences Saint-Laurent et la Futaie : gauffres, chansons et cotillons étaient au programme pour cet échange inter-générationnel !



© François Many



Le Plateau de Saclay a déposé un dossier dans le cadre des futurs pôles de compétitivité. François d'Aubert, ministre délégué à la Recherche s'est rendu à l'IHES de Bures et a pu apprécier l'extrême diversité des laboratoires présents dans notre vallée et le grand dynamisme des entreprises issues de la recherche. Autant d'atouts pour peser en faveur de cette candidature nationale.

# numéros de téléphone utiles

## Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01 60 92 80 00
Mél de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le Maire en direct (appel gratuit)	0 800 091 400
Mairie Annexe de Mondétour	01 69 28 87 45
Préfecture d'Evry	01 69 91 91 91
Sous-préfecture de Palaiseau	01 69 31 96 96
Perception	01 64 86 18 40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01 69 31 82 00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01 69 31 83 00
Caisse d'Allocations Familiales	01 69 26 85 12
Sécurité Sociale	0 820 904 125
La Poste d'Orsay	01 64 86 15 90
RATP (3615 RATP)	0 836 687 714
EDF /GDF	0 810 764 993
SIOM	01 60 14 09 34
N° Vert Collecte Sélective	0 800 100 616
SIAHVV	01 69 31 72 10
Office de Tourisme	01 69 28 59 72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01 53 85 53 85
Conseil Général de l'Essonne	01 60 91 91 91
Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	01 69 35 60 60

## Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01 64 86 17 17
Médecin de garde	01 69 07 47 18
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Samu	15
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01 64 86 17 17
Bureau de Police d'Orsay	01 64 86 11 66
Police Municipale	01 64 46 00 00
Gendarmerie	01 60 19 32 32

## Social

SOS Amitié	01 60 78 16 16
SOS Suicide	01 40 50 34 34
Violence conjugale femme info service *	01 40 33 80 60
SOS Enfance maltraitée	0 800 054 141
Sida Info Service	0 800 840 800
Drogue Info Service	113
Aide à domicile	01 69 07 23 62

\* remplace le numéro de SOS Femmes battues

## Crèches

Crèche collective du Parc	01 60 92 80 10
Crèche collective La Farandole	01 69 07 74 24
Crèche familiale	01 64 46 70 39
Centre de la Petite Enfance de Mondétour « Petit Prince »	01 60 92 39 60
Halte-garderie	01 60 92 80 15
Crèche parentale Trot'menu	01 69 28 38 32

## Centres de loisirs

Quartier du Centre	01 64 46 29 01
Quartier de Mondétour	01 69 28 83 06
Quartier de Maillecourt	01 60 10 43 58
Quartier du Guichet	01 69 28 82 95
CESFO (secrétariat)	01 69 15 55 33
	ou 01 69 15 65 96

## Établissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01 69 28 64 23
École Maternelle du Guichet	01 69 28 57 97
École Maternelle de Maillecourt	01 60 10 06 29
École Maternelle de Mondétour	01 69 07 30 88
École Primaire du Centre	01 69 28 57 99
École Primaire du Guichet	01 60 10 45 61
École Primaire de Mondétour	01 69 07 25 38
Collège Alexandre Fleming	01 69 28 68 80
Collège Alain-Fournier	01 69 31 24 00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01 69 07 27 77
Lycée Blaise Pascal	01 64 86 16 00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01 69 28 42 51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01 69 28 43 72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01 69 15 67 50
Ecole Nationale de Musique et de Danse	01 69 28 72 07

## Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01 60 92 81 70
Bibliothèque du Guichet	01 64 46 16 39
Bibliothèque de Mondétour	01 64 46 58 06
Discothèque	01 60 92 81 71

## Espace Jeunes Multimédia

Service Jeunesse / BIJ	01 60 92 58 85
------------------------	----------------

→ du jeudi 7 au samedi 9 avril  
Forum des Jobs d'été  
Espace Jeunes Multimedia

→ samedi 9 avril  
Forum des vacances d'été  
Devant la Mairie

→ samedi 16 et dimanche 17 avril  
Expo Naturellement  
Parc Eastcambridgeshire

→ dimanche 24 avril  
Foire à Tout de Mondétour  
de 9h à 18h

→ vendredi 13 mai  
Spectacle interactif (théâtre, musique, débat) sur la Constitution européenne  
20h30  
Salle Jacques Tati

→ du lundi 23 au dimanche 29 mai



→ samedi 21 et dimanche 22 mai  
Fête des Fleurs Mondétour

→ jeudi 26 et vendredi 27 mai  
Festival de théâtre Festhéa  
Salle Jacques Tati  
20 h le jeudi 26  
20h30 le vendredi 27

→ dimanche 29 mai  
Référendum sur la Constitution européenne  
tel. 0810 2005 25



→ dimanche 5 juin  
Fête du Folklore Portugais  
Mondétour



→ dimanche 12 juin  
Foire à Tout  
Fête de la Rosière  
Centre-ville



→ samedi 18 juin  
→ dimanche 19 juin  
→ mardi 21 juin

Feux de la St-Jean et Fête de la Musique